

Aide aux caprins (AC) - Formulaire de demande

Campagne 2010

Attention – Votre demande doit impérativement être parvenue à la DDAF/DDEA du siège de votre exploitation le 1^{er} février 2010 au plus tard.

❖ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° Pacage : N° Siret :
N° de détenteur :

Demander individuel

M, Mme, Mlle (veuillez rayer les mentions inutiles) – Nom :
Prénoms : Né(e) le :

Demander en société (GAEC et autres formes sociétaires) :

Dénomination sociale :
Forme juridique : EARL GAEC SCEA Autres, veuillez préciser :

Tous les demandeurs :

Adresse postale :
Code postal : Commune : N° de téléphone :
E-mail : N° de fax :
Adresse du siège d'exploitation :
(si différente de celle de l'adresse postale)
Code postal : Commune :

❖ DEMANDE DE L'AIDE AUX CAPRINS (AC)

- Je demande l'aide aux caprins pour chèvres éligibles (pour être recevable, la demande doit porter sur au moins 25 chèvres éligibles)
- Je demande à bénéficier de la majoration de l'aide car je suis adhérent, au plus tard le 1^{er} février 2010, au code mutuel caprin ou au guide de bonne pratique d'hygiène (joindre la pièce justificative comme indiqué dans la notice).

❖ LOCALISATION DES ANIMAUX

Pendant la période de détention obligatoire, soit du 2 février 2010 au 12 mai 2010 inclus, mes animaux sont susceptibles d'être localisés :

- dans un bâtiment de mon exploitation (veuillez préciser la commune) :
- sur des îlots **figurant** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2009 ;
- sur des îlots **ne figurant pas** dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2009 (dans ce cas, vous devez remplir un bordereau de localisation et le joindre à votre demande).

❖ ENGAGEMENTS

- Je déclare être producteur de caprins.
- Je déclare détenir sur mon exploitation le nombre d'animaux mentionné ci-dessus et je m'engage à le conserver sur mon exploitation pendant la période de détention de 100 jours, soit du **2 février au 12 mai 2010 inclus**.
- Je m'engage à être à jour dans l'identification de tous les animaux présents sur mon exploitation.
- Je m'engage à informer par écrit la DDAF/DDEA sous 10 jours ouvrés (jours autres que les samedis, dimanches et jours fériés) des cas de mortalité, d'abattage d'urgence, ou de stérilité qui pourraient survenir parmi les animaux déclarés, ou tout événement exceptionnel pouvant justifier le non-respect de mes engagements, en particulier le non-maintien sur l'exploitation de l'effectif déclaré.
- Je m'engage à informer préalablement la DDAF/DDEA de toute modification de localisation de mes animaux au cours de la période de détention obligatoire.
- Je m'engage à permettre l'accès de mon exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles et à faciliter ces contrôles ainsi qu'à fournir tous les documents nécessaires à ces contrôles.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai portés sur ce formulaire.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide et je m'engage à les respecter.
- Je reconnais avoir pris connaissance des réductions encourues en cas de non respect de mes obligations et engagements relatifs à ma demande d'aide et à l'identification des animaux, ou en cas de déclarations inexactes
- Je suis informé(e) que ma demande conduit à la collecte de certaines informations nominatives me concernant et que, conformément à la réglementation communautaire en vigueur, mon nom, mon adresse et le montant des aides que j'ai perçues feront l'objet d'une publication.

À :, le 2010

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC
(pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez les nom et prénom du signataire) :